



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS

Vingt-et-unième session

Minneapolis, Minnesota, États-Unis d'Amérique, 26 - 30 août 2013

*La session se tiendra au Hyatt Regency Minneapolis, 1300 Nicollet Mall, Minneapolis
du lundi 26 août à 9h30 au vendredi 30 août 2013*

Les réunions des groupes de travail auront lieu au même endroit

Le samedi 24 août 2013, le Groupe de travail chargé d'élaborer la Politique d'analyse des risques liés à l'extrapolation des LMR de médicaments vétérinaires à d'autres espèces et à d'autres tissus se réunira de 9 heures à 12 heures; le Groupe de travail chargé de la Liste de médicaments vétérinaires devant être évalués ou réévalués en priorité par le JECFA se réunira de 14h30 à 15h30; enfin, le Groupe de travail chargé d'élaborer le « Formulaire de notification de réserves » à l'intention du CCRVDF se réunira de 15h30 à 17 heures.

Le dimanche 25 août 2013, le Groupe de travail chargé des Directives sur les critères de performance des méthodes d'analyse multi-résidus se réunira de 9 heures à 12 heures, tandis que le Groupe de travail chargé de l'élaboration de recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires pour lesquels aucune DJA et/ou LMR n'a été recommandée se réunira de 14 heures à 17 heures.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Thème des travaux	Réf. document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/RVDF 13/21/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres comités et groupes intergouvernementaux du Codex	CX/RVDF 13/21/2
3	Questions découlant de la FAO/OMS et du Comité mixte FAO/OMS d'experts sur les additifs alimentaires (JECFA)	CX/RVDF 13/21/3
4	Rapport sur les activités de l'OIE, y compris l'harmonisation des critères techniques pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires (VICH)	CX/RVDF 13/21/4
	<u>Limites maximales de résidus (LMR) pour les médicaments vétérinaires</u>	
5 a)	Avant-projets de LMR pour les médicaments vétérinaires (à l'étape 6)	REP12/RVDF App. V
	- Observations à l'étape 6 (réponses à la CL 2012/23-RVDF, partie A)	CX/RVDF 13/21/5
5 b)	Avant-projets de LMR pour les médicaments vétérinaires (à l'étape 4)	REP12/RVDF App. VI
	<u>Limites maximales de résidus (LMR) pour les médicaments vétérinaires</u>	

Point de l'ordre du jour	Thème des travaux	Réf. document
6	Recommandations en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires pour lesquels aucune DJA et/ou LMR n'a été recommandée par le JECFA en raison de préoccupations spécifiques liées à la santé de l'homme - Observations à l'étape 3 <u>Méthodes d'analyse des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments</u>	CL 2012/23-RVDF, partie B CX/RVDF 13/21/6 CX/RVDF 13/21/6 Add. 1
7	Avant-projet de directives sur les critères de performance des méthodes d'analyse multi-résidus (Annexe au document CAC/GL 71-2009) (N01-2011) • Observations à l'étape 3 <u>Principes d'analyse des risques appliqués par le CCRVDF</u>	CX/RVDF 13/21/7 CX/RVDF 13/21/7 Add. 1
8 a)	Politique d'analyse des risques liés à l'extrapolation des LMR de médicaments vétérinaires à d'autres espèces et à d'autres tissus	CX/RVDF 13/21/8
8 b)	« Formulaire de notification de réserves » proposé pour le CCRVDF (format et règle d'utilisation) <u>Liste de médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité</u>	CX/RVDF 13/21/9
9 a)	Liste de médicaments vétérinaires à évaluer ou à réévaluer en priorité par le JECFA (réponses à la lettre circulaire CL 2012/30-RVDF)	CX/RVDF 13/21/10
9 b)	Banque de données sur les LMR requises pour les pays <u>Documents de travail</u>	CX/RVDF 13/21/11
10	Document de travail sur une politique pour l'établissement de LMR ou d'autres limites dans le miel	CX/RVDF 13/21/12
11	Autres questions et travaux futurs	
12	Date et lieu de la prochaine session	
13	Adoption du rapport	

DOCUMENTS D'INFORMATION

Document d'information à l'appui du débat sur les LMR des médicaments vétérinaires RVDF/21 INF/01

NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISoire

Point 6 de l'ordre du jour : Annexes I et II de la CL 2012/23-RVDF, document de travail CX/RVDF 13/21/7 et observations concernant ces documents compilées dans le document CX/RVDF 13/21/7 Add.1 par le Groupe de travail physique chargé de l'élaboration de Directives en matière de gestion des risques pour les médicaments vétérinaires pour lesquels aucune DJA et/ou LMR n'a été recommandée. Le rapport de ce Groupe de travail sera mis à la disposition des délégués sous la forme d'un CRD au moment de la session et sera examiné sous ce point de l'ordre du jour.

Point 7 de l'ordre du jour : Le document de travail CX/RVDF 13/21/7 et les observations découlant de ce document, compilées dans le CX/RVDF 13/21/7, serviront de point de départ pour les débats du Groupe de travail physique chargé des Directives sur les critères de performance des méthodes d'analyse multi-résidus. Le rapport de ce Groupe de travail sera mis à la disposition des délégués sous la forme d'un CRD au moment de la session et sera examiné sous ce point de l'ordre du jour.

Point 8 a) de l'ordre du jour : Le document de travail CX/RVDF 13/21/8 sera examiné par le Groupe de travail physique chargé de l'élaboration de la Politique d'analyse des risques liés à l'extrapolation des LMR de médicaments vétérinaires à d'autres espèces et à d'autres tissus. Le rapport de ce Groupe de travail sera mis à la disposition des délégués sous la forme d'un CRD au moment de la session et sera examiné sous ce point de l'ordre du jour.

Point 8 b) de l'ordre du jour : Le document de travail CX/RVDF 13/21/9 sera examiné par le Groupe de travail physique chargé d'élaborer le « Formulaire de notification de réserves » à l'intention du CCRVDF. Le rapport de ce Groupe de travail sera mis à la disposition des délégués sous la forme d'un CRD au moment de la session et sera examiné sous ce point de l'ordre du jour.

Point 9 a) de l'ordre du jour : Le document de travail CX/RVDF 13/21/10 sera examiné par le Groupe de travail physique chargé de la Liste de médicaments vétérinaires devant être évalués ou réévalués en priorité par le JECFA. Le rapport de ce Groupe de travail sera mis à la disposition des délégués sous la forme d'un CRD au moment de la session et sera examiné sous ce point de l'ordre du jour.